

Thibault n'a plus envie de revenir

Mario GOUPIL Sherbrooke

«Je suis rendu si près du but que je serais maintenant déçu de retourner dans les rangs juniors.»

Jocelyn Thibault a attrapé la piqure au camp d'entraînement des Nordiques de Québec. Au point où il n'a plus le goût de revenir pour une autre saison junior avec les Faucons de Sherbrooke. Qui pourrait l'en blâmer? Pas plus tard qu'hier, les joueurs des Nordiques ont fait de l'équitation à Banff, pittoresque ville de l'Alberta...

Le cerbère de 18 ans fait tourner toutes les têtes depuis le début du camp d'entraînement des Nordiques. C'est justement en raison de sa tenue exceptionnelle depuis l'ouverture du camp qu'il a été invité à accompagner les Nordiques dans l'Ouest canadien pour une série de matchs hors-concours. Samedi dernier, Thibault a accordé un seul but (chanceux) sur les 20 lancers qu'il a reçus dans un match opposant les Nordiques aux Sénateurs d'Ottawa et Alexandre Daigle.

«Je pense que je suis en train de compliquer les choses au niveau des gardiens de but. Je chauffe les fesses de John Tanner actuellement», explique Thibault.

Il n'y a pas que John Tanner qui sent la soupe chaude. Le vétéran Jacques Cloutier et Stéphane Fiset également. En principe, Fiset devrait hériter du poste de gardien numéro 1 des Nordiques à la suite du départ de Ron Hextall.

«Si je fais l'équipe, je ne m'attends pas à être numéro 1. Mais c'est faisable. Je pense juste à faire l'équipe et j'estime que ça va bien. C'est pourquoi je trouverais cela plate d'être retourné à Sherbrooke», explique le meilleur gardien de but junior au Canada l'an dernier.

Pas plus difficile

Les Nordiques affrontent les Oilers à Edmonton demain et les Flames à Calgary jeudi. Aujourd'hui, pour une deuxième journée de suite, les Nordiques s'entraînent à Banff.

«Ce n'est pas vraiment plus difficile que dans le junior majeur», explique le premier choix des Nordiques lorsqu'on lui demande son évaluation du jeu pratiqué dans la LNH.

«C'est juste que c'est plus vite, que les joueurs font des passes plus rapides et qu'ils lancent plus fort. Mais les joueurs de ton équipe aussi sont comme cela. En tout cas, ça ne m'aie pas dans notre zone. Dans le junior, il arrive souvent que tu sois emprisonné deux minutes dans ta zone. Ici, on ne voit pas cela», ajoute Thibault.

L'ami de Fiset

Le gardien des Faucons croit sincère-

ment avoir des chances de graduer dès cette année dans la LNH. «Tom Barrasso l'a fait aussi à 18 ans. Si je continue à aller bien, je crois que j'ai de bonnes chances. Mais la saison est encore bien loin. Je prendrais le rôle de gardien numéro 2 avec 20 matchs dans la LNH plutôt que le rôle de numéro 1 avec 50 matchs dans le junior», dit-il.

Jocelyn Thibault croit aussi que le poste de gardien numéro 1 reviendra à Stéphane Fiset, celui avec qui il s'est lié d'amitié chez les Nordiques. «On s'entend très bien Stéphane et moi. Il aimerait que je fasse l'équipe», de dire Thibault, qui a aussi eu de bons mots pour le vétéran Jacques Clou-

tier.

Le jeune portier n'a pas vraiment eu la chance de discuter avec Pierre Pagé depuis l'ouverture du camp. «Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve, mais c'est une super-expérience que je vis actuellement. Je serais déçu de retourner dans le junior, mais si ça arrive, je vais avoir beaucoup appris au camp des Nordiques», a-t-il expliqué.

Jocelyn Thibault n'a toujours pas signé son contrat avec les Nordiques. «On attend les résultats du camp. Si je fais l'équipe, ça peut changer bien des choses...», a-t-il conclu.

«Il sait qu'il est bon, mais il ne le laisse jamais paraître»

Pierre TURGEON Sherbrooke

«Tout le monde dit qu'il ne peut pas le faire à 18 ans, mais moi je pense que oui. Jocelyn Thibault pourrait demeurer avec les Nordiques. S'il garde les buts comme il en est capable, c'est sûr qu'il restera à Québec», affirme Marc Desgagnés, l'un des deux grands copains de Thibault chez les Faucons de Sherbrooke.

Patrick Bélisle, le deuxième, y met un peu moins d'enthousiasme, mais reconnaît ses grandes qualités. «Je ne suis pas surpris de voir ce qui lui arrive chez les Nordiques, mais il doit y aller tranquillement: il est jeune et il a encore des choses à apprendre. Toutefois, il possède les qualités pour les impressionner, il est détendu et il sait garder sa concentration».

Bélisle rejoint la pensée de l'entraîneur Guy Chouinard qui affirme que son jeune gardien a forcé la main des Nordiques: «Il arrête tout, il est discipliné et il est sérieux. Moi, je m'attends à ce que les Nordiques prennent une décision à leur retour de l'Ouest canadien.»

Chouinard aborde également la jeunesse de Thibault, le seul point qui semble jouer en sa défaveur actuellement. «On parle de l'avenir d'une équipe, d'un jeune gardien et d'un jeune joueur qui est déjà très populaire».

Thibault, Bélisle et Desgagnés habitent tous trois à Fabreville et passent beaucoup de temps ensemble. Leurs parents entretiennent aussi certaines relations.

Contrairement à Chouinard et à Bélisle, Desgagnés ne croit pas que l'âge de Thibault doit être pris en considération. «Ce n'est pas lui qui va mettre le trouble. Il est

jeune, mais il sait exactement où il s'en va. Il sait qu'il est bon, mais il ne le laisse jamais paraître. Il pourrait être facilement le deuxième gardien à Québec».

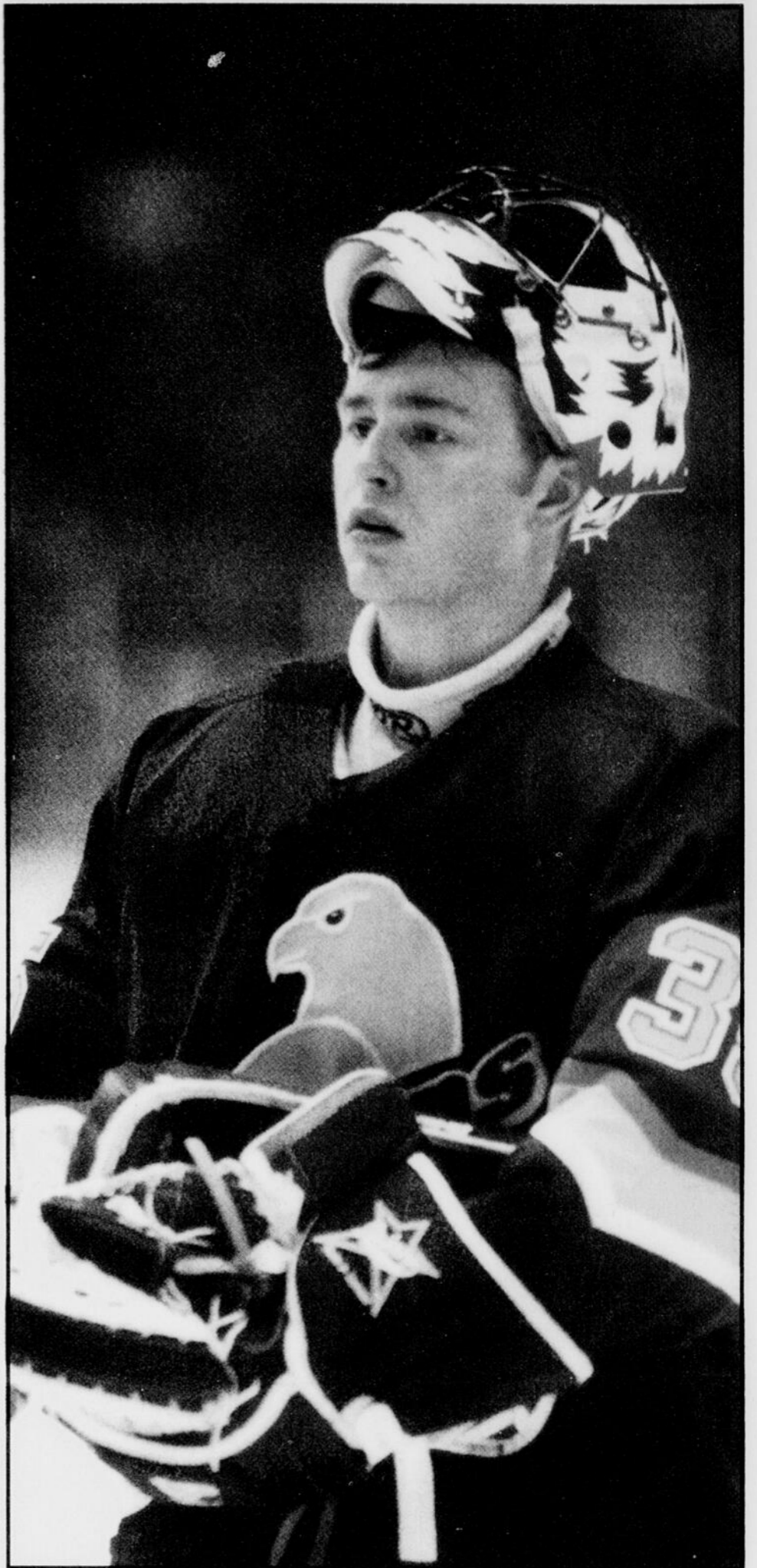
Un conseil

Jocelyn Thibault peut-il, à 18 ans, demeurer à Québec sans risque de briser une carrière qui promet d'être très fructueuse? Le sujet est délicat pour Patrick Bélisle, son fidèle ami. «Je lui dirais: Si tu te sens bien et que tu sais que tu peux garder les buts dans cette ligue, alors reste».

«Lui, il sait s'il peut y arriver et qu'il serait un des rares jeunes gardiens à réussir l'exploit. Toutefois, en revenant, il pourrait s'améliorer et devenir encore meilleur pour les prochaines années».

Les Nordiques doivent se féliciter d'avoir repêché Thibault, non seulement pour son talent, mais aussi pour sa maturité. Guy Chouinard, avoue en avoir déjà vu des joueurs aussi matures que Thibault, mais... «Pas après avoir été un premier choix d'une équipe et être déjà adulte comme Jocelyn Thibault l'est. Lui, il réussit à garder les pieds sur terre».

Chouinard, qui était entraîneur à Victoriaville au moment où Stéphane Fiset complétait son stage junior, est bien placé pour comparer les deux jeunes cerbères des Nordiques de Québec: «Au même âge, Jocelyn est en avance sur Stéphane du point de vue technique. Il travaille plus ses angles et 'challenge' davantage les joueurs. Stéphane, avec son style papillon, y allait tout le temps pour le gros arrêt tandis que Jocelyn est plus régulier. Par contre, Stéphane était plus avancé dans son jeu autour du filet et dans le maniement de la rondelle. Jocelyn est aussi beaucoup plus mature», relate Chouinard.



Heureux et tout à l'aise dans la Ligue nationale, Jocelyn Thibault serait maintenant déçu si Pierre Pagé lui indiquait le chemin de Sherbrooke.

Comment les Phillies ont bien pu s'effondrer en 1964?

LA COURSE AU CHAMPIONNAT 1993

| Ligue nationale | | |
|-----------------|----|-------------|
| Section Est | | |
| | G | P Moy. Diff |
| Philadelphie | 91 | 59 607 — |
| Montréal | 86 | 63 577 4/2 |

PHILADELPHIE (12) — A domicile (5): Sept. 21, 22, Floride; 24, 25, 26, Atlanta. **A l'étranger (7):** Sept. 27, 28, 29, 30, Pittsburgh; Oct. 1er, 2, 3, St. Louis.

MONTREAL (13) — A domicile (6): Sept. 21, 22, 23, Atlanta; Oct. 1er, 2, 3, Pittsburgh. **A l'étranger (7):** Sept. 24, 25, 26, New York; 27, 28, 29, 30, Floride.

Associated Press

Il y a eu au baseball des léthargies, des joueurs et des équipes qui croulent sous la pression, des défaites qui brisent le cœur, des saisons qui prennent fin sur un coup de circuit. Et il y a les Phillies de Philadelphie de 1964.

Les Phillies du gérant Gene Mauch avaient une priorité de six matches en tête le 21 septembre, avec encore 12 parties à disputer. Ils ont perdu leurs 10 matches suivants et laissé filer le championnat de la Ligue nationale.

Les fantômes de 1964 reviennent

hanter les amateurs de baseball de Philadelphie ces jours-ci, alors que les Expos ont retranché plus de dix matches à l'avance des Phillies en moins d'un mois.

Le 21 septembre 1964, un jeu insensé avait déclenché la série de revers des Phillies. Art Mahaffey s'en souvient. Il était au monticule pour les Phillies au Connie Mack Stadium dans un match contre les Reds de Cincinnati. Le score était égal à la sixième manche.

«Chico Ruiz a volé le marbre avec 2 retraits et 2 prises contre le frappeur Frank Robinson», raconte Mahaffey. Nous ne savions pas qu'un jeu aussi ridicule allait déclencher une série de 10 revers.»

Mauch, le gérant qui compte le plus de victoires dans l'histoire du baseball majeur parmi ceux qui n'ont jamais remporté de championnat, avait pris la décision d'utiliser les lanceurs Chris Short et Jim Bunning comme partants dans trois matches chacun au cours des 12 dernières rencontres, ce qui ne leur donnait que deux jours de repos entre chaque départ.

«Il est facile de critiquer le gérant 20 ans plus tard», affirme Bobby Wine, alors l'arrêt-court des Phillies et maintenant instructeur chez les Mets de New York. «Mais si la stratégie avait fonctionné, tout le monde l'aurait qualifié de génie. Aujourd'hui les gens considèrent

que la décision était stupide.»

Mauch prend panique

Jusqu'à la Mauch avait dirigé son équipe de main de maître pour la mener en tête du classement de la Ligue nationale. Mais dans la débâcle de la fin de saison, toutes ses décisions devaient tourner au malheur.

«Une fois que nous nous sommes mis à perdre, l'attitude dans le vestiaire a changé», raconte Mahaffey. On se serait cru à la morgue.»

Les Reds ont balayé la série de trois matches, puis les Braves de Milwaukee ont malmené Bunning dans le premier match d'une série de quatre qu'ils allaient balayer à

leur tour.

Mauch a alors semblé en proie à la panique. Dans le 3e match de la série contre les Braves, Mahaffey était au monticule avec une avance de 4-1 à la septième manche quand il a concédé un simple chanceux. Mauch l'a aussitôt retiré du match. Un triple de trois points de Rico Carty à la neuvième manche devait donner la victoire aux Braves.

Pendant ce temps les Cards de St. Louis remportaient huit victoires consécutives, au cours d'une poussée de 19 gains en 20 matches. Ils allaient éventuellement enlever le titre de la Ligue nationale puis remporter la Série mondiale contre les Yankees de New York.

Les amateurs croient aux Expos

Sherbrooke

Les amateurs de baseball interrogés par La Tribune, hier, sont unanimes. Les Expos de Montréal vont devancer les Phillies de Philadelphie au premier rang de la division Est de la Ligue nationale de baseball, disent-ils.

Croyez-vous aux chances des Expos de terminer au premier rang?

«Oui, car ils semblent miser sur de bons joueurs et ils sont jeunes en plus. Les joueurs croient beaucoup en eux et c'est très important», affirme Annie St-Hilaire, de Sherbrooke.

«J'ai le sentiment qu'on va gagner. Nous misons sur de

bons jeunes et un excellent gérant. Les jeunes sont disciplinés et veulent montrer aux vétérans qu'ils sont capables de gagner», croit aussi Éliane Breton, aussi de Sherbrooke.

«Nous y croyons jusqu'au bout. Les Expos vont finir au premier rang, c'est sûr. Les Expos s'améliorent de plus en plus et il y a une grande cohésion au sein de l'équipe. Avec un joueur comme Dennis Martínez, ils ne peuvent pas perdre», répondent les Montréalais Jocelyne Marois et Hamid Landrishi.

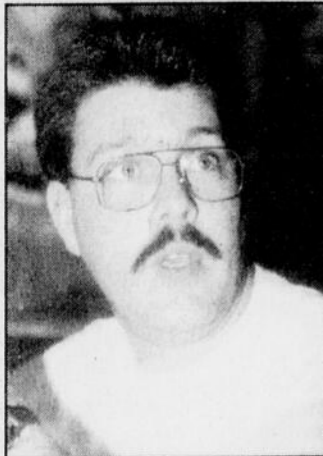
«Je crois aux chances des Expos. Je pense que Denis Boucher va les amener jusqu'au bout. Il a une bonne mentalité et il attire beaucoup de monde. Avec Boucher, les Expos peuvent espérer aller jusqu'au bout», dit Réjean Hurdle, de Sherbrooke.

«Je crois qu'ils vont l'emporter et si ce n'est pas cette année, c'est l'an prochain, c'est certain. Ça va toutefois dépendre des Phillies. Il va falloir qu'ils tombent. Les

Expos viennent de prouver qu'ils sont capables de gagner le championnat en remportant quelque chose comme 22 victoires à leurs 28 derniers matches. Je rêve d'une série mondiale entre Toronto et Montréal», avoue Yvan Poulin, de Sherbrooke.

«C'est certain qu'ils terminent premiers. Ils ne se sont pas rendus là pour rien. Ça risque toutefois de dépendre des Phillies et de la série contre les Braves d'Atlanta. Si les Expos passent à travers l'Atlanta, ils gagnent le championnat», croit Denis St-Jean, de Sherbrooke.

«Je suis 100 pour cent convaincu que les Expos dépasseront les Phillies. C'est plus important d'avoir le momentum à la fin qu'en début de saison. Le moral de l'équipe est excellent et les partisans sont derrière eux. Les spectateurs les ont fait gagner en fin de semaine dernière. Je ne gagerai toutefois pas sur les Expos, car je ne suis pas chanceux dans mes paris», admet Michel Gagné, de Sherbrooke.



Michel Gagné



Éliane Breton



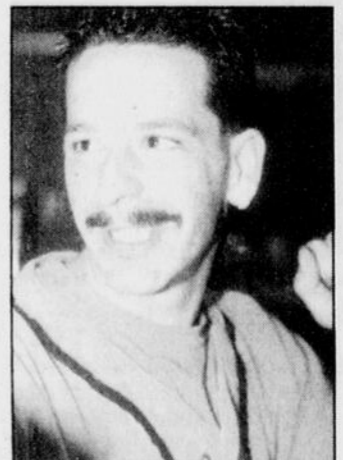
Yvan Poulin



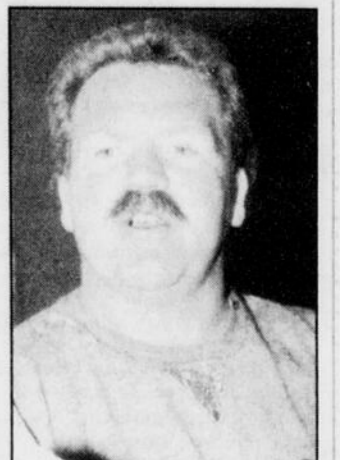
Annie St-Hilaire



Jocelyne Marois et Hamid Landrishi



Denis St-Jean



Réjean Hurdle

L'épée de Damoclès au-dessus de 12 joueurs

François LEMENU

Montréal (PC)

L'heure des grandes décisions approche chez le Canadien après 12 jours d'entraînement et trois matchs hors-concours. Jacques Demers a toujours 42 joueurs sous ses ordres et des coupures sont attendues jeudi, au lendemain du match contre Boston, au Forum. Une douzaine de joueurs, attaquants et défenseurs, subiront alors la guillotine.

«Nous voulons réduire le camp à une trentaine de joueurs, explique Demers. Actuellement, il y a entre cinq et sept joueurs qui sont toujours dans la course pour les trois ou quatre postes disponibles», ajoute l'entraîneur, qui souhaite entreprendre la saison avec 25 joueurs, excluant les blessés.

Demers s'est bien gardé de dévoiler l'identité de ceux qui détiennent une longueur d'avance. Mais certains indices laissent croire que les heureux élus se trouvent parmi le groupe composé de Peter Popovic, Pierre Sévigny, Jim Campbell, Turner Stevenson, Oleg Petrov et Donald Brashear.

La surprise du camp

Selon Demers, Popovic est la surprise du camp.

«En novembre dernier, Serge Savard m'a prévenu qu'on perdrait des défenseurs au repêchage de l'expansion, raconte Demers. Mais il m'avait rassuré en me disant qu'il y avait en Suède un gros défenseur capable de jouer dans la Ligue nationale.»

Bien sûr, ce gros défenseur, c'est Popovic. A 6'05" et 210 livres, le Suédois ne passe pas inaperçu.

«Je l'ai observé aux championnats du monde et j'ai aimé ce que j'ai vu. Mais j'estime que Popovic sera encore meilleur dans la Ligue nationale. Je pense que les petites patinoires conviennent mieux à son style», a précisé Demers.

D'après Demers, Popovic a déjà gagné le respect des vétérans.

«Samedi, il s'est étendu sur la glace pour bloquer un tir. Sur le banc, les gars se sont regardés en signe d'appréciation», a dit l'entraîneur.

Campbell

Campbell devait entreprendre la saison avec l'équipe olympique américaine. Mais son jeu à l'entraînement et dans les matchs hors-concours oblige l'état-major du Ca-

nadien à réviser ses plans. De plus, la blessure subie par Kirk Muller à Toronto ouvre la porte à un autre joueur de centre en attendant son retour prévu à la mi-octobre.

Sévigny, lui, a gagné d'autres points samedi en étant choisi la troisième étoile du match. Le jeune ailier gauche joue avec enthousiasme et son ardeur au jeu devrait lui valoir un poste à Montréal.

Stevenson connaît lui aussi un bon camp et le Canadien aimerait bien ajouter un peu de muscle à l'aile droite. Stevenson fait 6'03" et 204 livres et sa présence dans la formation, donnerait plus de poids à l'équipe.

Quant à Petrov, il livrera son premier match préparatoire demain contre Boston. Il s'agira d'une rencontre importante pour le petit Russe dont la rapidité capte le regard chaque fois qu'il est sur la glace.

Il y a enfin Brashear, un joueur

que personne ne voyait au début du camp. Le patineur de Val-Bélair pourrait bien forcer le Tricolore à commencer la saison avec 26 joueurs tellement il impressionne à l'entraînement. Le départ de Todd Ewen a ouvert une porte et Brashear semble profiter pleinement de l'occasion qui se présente.

Pas de juniors

Demers a confirmé, hier, que Valeri Bure et David Wilkie seront retournés à leur équipe junior, le Canadien ayant décidé de ne pas entreprendre la saison avec des joueurs de 19 ans.

«Il faut d'abord donner la chance à nos jeunes qui ont une année d'expérience dans la Ligue américaine, explique Demers. Mais nous sommes heureux de les avoir avec nous. C'est notre façon de leur dire qu'ils font partie de l'organisation du Canadien et des champions de la coupe Stanley.»

Marcel Aubut prend en mains le dossier Duchesne

Robert LAFLAMME

Banff (PC)

Le président des Nordiques Marcel Aubut devrait rencontrer sous peu l'agent Tom Reich pour tenter de régler le dossier du défenseur gréviste Steve Duchesne.

«MM. Aubut et Reich devraient discuter de la situation. C'est positif», a confié, hier, le directeur général Pierre Pagé. Les deux hommes avaient réglé le dossier, l'an dernier, quand Duchesne ne s'était pas présenté au camp parce qu'il n'avait pas de contrat en poche.

L'équipe québécoise semble être revenue à de meilleurs sentiments à l'endroit de Duchesne. Le ton est moins dur. On favorise le rapprochement même si on ne majorera pas l'offre de 1,2 million\$ qui est sur la table.

On voudrait discuter avec le défenseur, ou encore mieux obtenir

un tête-à-tête à Los Angeles, mais le principal intéressé fait savoir ne pas être intéressé par le biais de Pat Brisson, qui travaille pour Reich.

«J'ai contacté Steve à trois reprises au cours des derniers jours. Son agent retourne les appels pour dire qu'il refuse de me parler parce qu'il craint que la discussion bifurque sur les négociations contractuelles», a affirmé, hier, le directeur général Pierre Pagé.

Pagé a envisagé de se rendre en Californie pour rencontrer Duchesne mais il a modifié ses plans à la suite de la virulente sortie de Brisson la semaine dernière. «Steve ne veut plus rien savoir des Nordiques. Qu'on l'échange», a lancé Brisson en guise d'ultimatum.

«On nous a claqué la porte au nez. On a mis le projet sur la glace mais on n'écarte pas la possibilité d'aller le voir», a expliqué Pagé.

«Nous devons parler avec Steve pour lui expliquer que l'aspect financier et l'aspect humain sont

deux choses différentes et pour lui montrer qu'on l'apprécie. Mais on ne se mettra pas à genoux devant lui pour le supplier de revenir.

«Deux personnes intelligentes qui ne se parlent pas, ce n'est pas intelligent», a ajouté Pagé en soulignant que Peter Forsberg a accepté de le rencontrer en Suède, dans une atmosphère cordiale, avant l'ouverture du camp d'entraînement.

Le dg a esquivé la question quand on lui a demandé si l'organisation reprochait des choses à Duchesne pour son comportement à l'extérieur de la patinoire, comme le veut la rumeur.

«On doit apprécier beaucoup de choses chez Steve parce qu'on lui offre plus de 1 million \$», a-t-il simplement répondu.

Pagé serait prêt à accueillir Duchesne avec l'équipe malgré tout ce qui a été dit dans le dossier. L'affaire ne laisserait pas un goût amer. «On doit avoir la couenne dure dans notre profession», a-t-il résumé.

TOURNOI ANNIE-PERREULT

«Elle sera difficile à battre»

Le virage pris l'an dernier rapportera des dividendes cette année, croit Yvon DeBlois



Le tournoi de golf d'hier a permis aux organisateurs de présenter un chèque de 7000\$ à la patineuse sherbrookoise Annie Perreault pour lui permettre une meilleure préparation en vue des Jeux de Lillehammer, l'hiver prochain.

Mario GOUPLI

Sherbrooke

«N'ayez pas inquiets, Sylvie Daigle et Annie Perreault vont participer aux Jeux olympiques de Lillehammer.»

Cette prédiction, Yvon DeBlois, l'entraîneur-chef du Club de patinage de vitesse de Sherbrooke, l'a faite hier lorsque La Tribune l'a rencontré à la première édition du Tournoi de golf Annie-Perreault au Club de golf Venise.

Yvon DeBlois n'a pas l'habitude de s'aventurer au jeu des prédictions. Mais après ce qu'il a vu lundi de la semaine dernière alors que les deux médaillées d'or des Jeux olympiques d'Albertville se sont entraînées ensemble à Sherbrooke, il est convaincu plus que jamais qu'on reverra les deux Sherbrookoises sur la ligne de départ à Lillehammer. Au programme des épreuves sur courte piste: des épreuves de 500 et 1000m, ainsi qu'un relais par équipe.

Yvon DeBlois n'est pas le moindre inquiet pour Sylvie Daigle et il s'attend à un retour en force de sa part. Quant à Annie Perreault, elle sera méconnaissable si l'on se fie aux propos de DeBlois. «Sur 500 mètres, Annie va être difficile à battre. Les autres patineuses ont besoin de s'atteler de bonne heure...», promet-il.

L'entraîneur est d'avis qu'Annie est «une fois et demie en avance sur ses performances de l'an dernier à pareille date. Techniquement, elle patine plus bas, elle est donc plus rapide et plus endurante.»

Yvon DeBlois estime que le virage effectué l'an dernier, alors qu'Annie ne s'est pas qualifiée au sein de l'équipe nationale en vue des championnats du monde, rapportera cette année les résultats escomptés. «Annie va être aux Jeux olympiques cette année et elle y sera comme participante. Nous nous sommes concentrés l'été et rien ne va nous déranger», soutient son entraîneur.

La compétition s'annonce toutefois féroce entre les Lambert, Daigle, Perreault, Cutrone, Boudrias, Charest et Visset. Elles se retrouveront toutes aux essais olympiques qui auront lieu à la mi-décembre, sur deux fins de semaine, à Ottawa. Trois patineuses seront sélectionnées pour chacune des épreuves de 500m et du 1000m. Quatre formeront l'équipe de relais.

Bonheur mixte

Annie Perreault débordait d'optimisme et de confiance à trois mois des essais canadiens en vue des Jeux de Lillehammer.

«Je patine beaucoup mieux que l'an passé, confirme la patineuse de 22 ans. J'ai changé mon programme d'entraînement l'an passé et c'est ce qui explique la saison que j'ai connue. Mais c'était le prix à payer pour être meilleure cette année. Même si j'avais été championne du monde en 93, qui s'en serait rappelé si je n'avais rien fait en 94? Une médaille olympique, ça s'oublie moins vite», explique Annie.

En plus de changer de programme d'entraînement l'an dernier, Annie a aussi changé de lames et de patins. «Cette année, j'aurai le même matériel. Cela va aussi aider. Je suis aussi un nouveau programme de musculation que m'a préparé Jean Laroche. Tout est en place pour une grosse saison», devait-elle ajouter.

Et que pense-t-elle des allusions de l'entraîneur de l'équipe nationale, Yves Nadeau, qui n'a pas paru apprécier son absence à deux des trois camps d'entraînement qui ont eu lieu depuis l'été?

«Tout s'est fait correctement. D'ailleurs, je serai présente au prochain la semaine prochaine à Montréal», a-t-elle rétorqué.

Bloc-Notes: Les organisateurs de la première édition du Tournoi de golf Annie-Perreault ont remis un chèque de 7000 \$ à la médaillée d'or des Jeux d'Albertville à la suite de la journée d'hier. Ce fut un vif succès, ce qui est tout à l'honneur de Steve Vermette, l'agent d'Annie Perreault et principal organisateur de cette journée.

Bure invité à rejoindre l'équipe de la Russie

François LEMENU

Montréal (PC)

Valeri Bure a été invité par les autorités russes à représenter son pays lors des championnats du monde de hockey junior, à Prague, ainsi qu'aux Jeux olympiques de Lillehammer, en Norvège.

Pour l'instant, Bure n'en pense pas grand-chose puisqu'il espère toujours entreprendre la saison à Montréal. Mais comme le Canadien est censé le retourner prochainement à son équipe junior de Spokane, Bure profitera de cette invitation pour disputer du hockey de haut niveau.

L'an dernier, une blessure à un genou l'avait empêché de défendre les couleurs de son pays.

Jacques Demers a expliqué, hier, que le vétérans défenseur Rob Ramage jouera le rôle de «frappeur d'urgence» au cours de la saison. Agé de 34 ans, Ramage a démenagé toute sa famille à Montréal et il n'entend pas exiger une transaction si jamais il est confiné à un rôle de réserviste.

Demers dit avoir apprécié son comportement contre Detroit alors que Ramage s'est interposé devant le gros Bob Probert, qui cherchait à s'en prendre à des joueurs du Canadien.

Gadbois au 18e rang mondial

Sherbrooke (LEA)

Sébastien Gadbois, de Fleurimont, a terminé au 18e rang de la première tranche des Championnats mondiaux de ski nautique de vitesse disputés à Vichy en France.

De loin le plus jeune compétiteur de ces championnats, à 16 ans, Sébastien, a pris le 18e rang sur 27 compétiteurs. Un résultat qui a rejoint son père, Yvon.

«Sébastien aurait aimé terminer parmi les 15 premiers, mais son résultat est très encourageant, si l'on tient compte que chaque pays avait délégué deux skieurs de très haut calibre. Déjà à 16 ans, c'est déjà quelque chose de représenter son pays. Il a mieux fait que des skieurs de Hollande, France, Afrique du Sud et Allemagne», a indiqué le paternel en précisant que le plan d'eau -avec beaucoup de vagues- avait désavantagé son garçon.

Sébastien compétitionnera, aujourd'hui, à Fades de Serce. Il

s'agira de la 2e de quatre courses.

«Sébastien a trouvé plus excitant sa dernière course que la distance Québec-Montréal qu'il avait parcouru cet été pour enregistrer un record junior. Il devrait y avoir moins de vagues lors de la prochaine course et Sébastien a averti le pilote du bateau qu'il pouvait y aller au maximum», a confié Yvon Gadbois.

Notons que Sébastien a réussi 14 tours en une heure comparativement à 20 tours pour le vainqueur -un Italien- sur ce circuit de 4 800m.



Sébastien Gadbois

SPORT RÉGIONAL EN BREF

Chasse et pêche: assemblée à North Hatley

L'assemblée générale du Club de chasse et pêche de North Hatley se tiendra, ce soir à 19h30, au Club de curling de North Hatley. Tous les membres et toutes les personnes intéressées à la protection et à la conservation de la faune dans le territoire de North Hatley sont les bienvenus.

Semaine du judo au Québec

C'est la semaine provinciale du judo et pour la circonstance, le Club Tohoku-kan de Sherbrooke ouvre ses portes à la population. Les personnes qui se rendront au club situé au 297 de la rue King Ouest demain et vendredi à compter de 19h pourront assister à des démonstrations.

Trois défaites des boxeurs sherbrookoises

Trois boxeurs du Club de Sherbrooke, Martin Bouchard, Stéphane Monast et Marcel Bernier, ont subi des défaites lors des qualifications des championnats canadiens, disputés à Montréal samedi. Martin Bouchard a perdu par un point lorsque l'arbitre lui a décerné une pénalité de deux points pour tête basse à trois secondes de la fin.

Invitation Estrie de retour à Rock Forest

Rock Forest (LEA)

La compétition de patinage artistique Invitation Estrie revient à Rock Forest pour sa 9e édition. Le Club de patinage artistique de Rock Forest accueillera plus de 225 patineurs provenant de huit régions, les 25 et 26 septembre prochain.

L'an dernier, l'Invitation Estrie avait été présentée à Windsor en raison du manque de disponibilité du Centre récréatif de Rock Forest lors des dates de cette compétition.

«Nous y allons d'une nouvelle formule, alors que c'est un club de patinage artistique qui organise cette compétition. Nous sommes très heureux de revenir à Rock Forest et le comité organisateur compte travailler fort afin d'en faire un succès», a confié la présidente de la compétition, Ginette Rousseau.

Pas moins de 85 patineurs de l'Estrie devraient prendre part à cette compétition. Le Centre du Québec, la Mauricie, Québec, Laval, Richelieu-Yamaska, Rivière-Sud et le Saguenay-Lac-Saint-Jean seront aussi de la compétition.

Cette compétition permettra aux patineurs de se préparer en vue de la première étape des sous-sections ouest à Valleyfield et Saint-Thimothée du 4 au 7 novembre 1993 ainsi que la grande finale à Verdun du 18 au 21 novembre.

Le programme artistique au programme lors de l'Invitation Estrie sera composé d'un volet où le patineur doit exécuter une routine qui ne comporte que des éléments artistiques patinés sur une musique choisie avec un thème précis. Les niveaux aspirant à novice compétitionneront dans les catégories individuelle et en équipe.

Les Blackhawks de Chicago seraient intéressés aux services du Tchéquo Petr Nedved qui boude le camp d'entraînement des Canucks de Vancouver en raison d'une dispute contractuelle.

Un nouveau règlement est à l'essai au cours des matchs hors-concours. On remplace le joueur de centre pour la mise au jeu quand un de ses coéquipiers bouge trop tôt. Le défenseur Frantisek Musil a dû s'improviser joueur de centre à une reprise en raison de l'indiscipline des joueurs des Flames de Calgary et des Jets de Winnipeg en fin de semaine. Que se produira-t-il si les cinq joueurs sur la glace devaient être chassés de la mise au jeu ?

Gilles Léger s'acquitte encore de tâches chez les Nordiques, assure Pierre Pagé, même si on n'a pas revu l'homme aux longs cigares dans l'entourage de l'équipe depuis le début du camp d'entraînement. Sherry Bassin, qui a remplacé Léger à titre d'adjoint à Pierre Pagé, est à Banff.

Il neigeait hier matin à Banff. Ça n'a pas empêché quelques wapitis de brouter l'herbe aux abords du Centre récréatif à l'arrivée des journalistes...

Avec les Panthers de la Floride

Une chance pour Patrick Lebeau de percer dans la LNH

Pierre TURGEON

Sherbrooke

Question: Qui marquera les buts des Panthers de la Floride au cours de leur première saison dans la Ligue nationale de hockey? Les experts ne cachent pas que les candidats sont rares, mais le Sherbrookois Patrick Lebeau s'emploie à démontrer qu'il pourrait être une partie de la réponse.

Joueur autonome après une association de quelques années avec le Canadien de Montréal et les Flames de Calgary, Patrick Lebeau s'est réjoui lorsque les Panthers lui ont présenté un contrat au cours de l'été. Non seulement, il obtiendrait une nouvelle chance de percer dans la Ligue nationale, mais il y retrouverait également son joueur de centre Jesse Bélanger.

Tous deux ont connu beaucoup de succès à Fredericton, particulièrement au cours de la saison 1990-91, leur première chez les professionnels. Ils formaient aussi une paire dangereuse l'année suivante, jusqu'au moment où Patrick Lebeau a quitté Fredericton pour rejoindre l'équipe nationale. Non

seulement jouaient-ils au sein du même trio, souvent complété par Gilbert Dionne (le seul qui a percé à Montréal), mais ils partageaient aussi le même appartement. Le premier camp d'entraînement des Panthers a donc marqué les retrouvailles de deux bons copains...

«J'étais bien heureux d'obtenir un contrat des Panthers parce que je savais que Jesse était ici, rappelle Lebeau. Ensemble, ça va bien. On a joué sur le même trio dans un match hors-concours: On a gagné, Jesse a obtenu deux passes et, moi, j'ai marqué un but».

Camp dur physiquement

«On a eu un camp extrêmement difficile physiquement, mais ça va très bien», notait-il hier au cours d'un entretien téléphonique au lendemain des deux premiers matchs hors-concours des Panthers au cours desquels il a inscrit un but et obtenu deux mentions d'assistance.

En cinq matchs intra-équipe au début du camp d'entraînement, le jeune frère de Stephen Lebeau, y est allé d'une performance de 13 points, dont neuf buts.

Le camp a été difficile parce que

l'entraîneur Roger Neilson a divisé ses troupes en quatre équipes de 13 joueurs qui devaient jouer quotidiennement un match de deux périodes de 30 minutes chronométrées, suivi d'une séance de patinage et d'un circuit de poids et halteres. «Avec seulement 13 joueurs, je devais jouer à peu près 40 minutes par matchs», raconte-t-il.

D'autant plus que son père Jacques, qui ne manque pas une occasion de le conseiller et de l'encourager, lui a suggéré de travailler fort dans les deux sens de la patinoire, comme Neilson l'oblige à ses joueurs. Jacques disait croire que Patrick avait acquis la maturité qui lui permettrait enfin de graduer.

«Cette année, il n'y a pas de maïssage, lance Lebeau. Les Panthers comptent sur des gars travaillants, mais manquent d'effectifs en attaque. Ils auront besoin de joueurs offensifs. Moi, j'essaie non seulement de marquer des buts, mais aussi de préparer des jeux».

Après trois saisons passées des mines, Patrick Lebeau, n'a pas du tout l'intention de se faire indiquer le chemin de Cincinnati, là où logera le club-école des Panthers. «Je ne veux pas leur donner la chance de dire que je n'ai pas

fait mon travail.» S'il reconnaît l'importance de ce camp d'entraînement, le hockeyeur de 23 ans ne le qualifie toutefois pas de camp de la dernière chance. «C'est important, mais pas jusque-là».

Au lieu de devoir travailler sous une telle pression, Patrick avoue plutôt s'efforcer de garder sa concentration au hockey, malgré la belle température qui enveloppe la Floride.

Depuis le début du camp d'entraînement, les Panthers évoluaient à Jacksonville et les joueurs étaient logés au Doral Country Club Hotel, à Jacksonville, là où se joue l'Omniworld Doral. Hier, il se sont installés à Pompano Beach, où l'équipe tiendra toutes ses séances d'entraînement pendant la saison. «Oui, il fait très beau en Floride. Des fois, il pleut parce que nous sommes dans la saison des pluies, mais c'est chaud. Il faut garder sa concentration sur le hockey».

Et pourtant, ce ne sont pas les distractions qui manquent comme ce bain tourbillon qu'on avait installé à une extrémité de la patinoire à Jacksonville, pour permettre à des amateurs d'y suivre un match hors-concours, verre de champagne à la main...



Patrick Lebeau entend bien participer aux succès de la nouvelle équipe de la LNH, les Panthers de la Floride et ce, dès cette saison.

Au grand étonnement de Guy Chouinard

Eric Messier, boudé par les équipes majeures

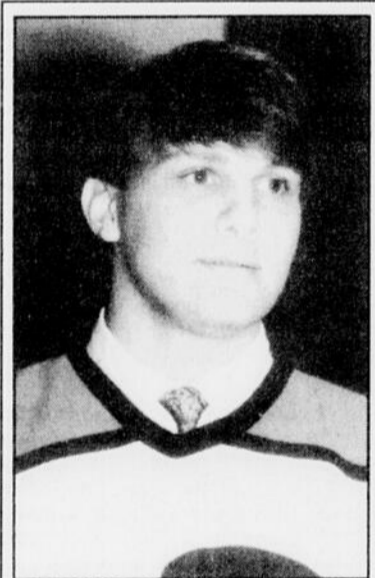
Pierre TURGEON

Sherbrooke

Guy Chouinard a peine à croire que le défenseur Eric Messier est de retour à Sherbrooke, dans les rangs juniors. «Je suis certain qu'il pourrait jouer dans la Ligue américaine. Je me demande bien ce que les équipes ne voient pas en lui que moi je vois (sic)».

Messier, âgé de 20 ans, a repris l'entraînement hier après-midi avec les Faucons. Ces derniers se feront certainement un plaisir de lui faire une place dans leur brigade défensive. «C'est un plus pour l'équipe, mais nous sommes ici pour développer des joueurs et c'est décevant de voir un joueur comme Eric devoir revenir dans les rangs juniors. Dans mon livre, il compte parmi les meilleurs défenseurs à caractère défensif du circuit. Son seul problème, c'est qu'il n'a pas de contrat et qu'il n'a pas été repêché».

Guy Chouinard ne comprend pas qu'un joueur, non seulement de la valeur d'Eric, mais un gars aussi sérieux, aussi discipliné et aussi bien élevé ne puisse intéresser une équipe professionnelle. «C'est un modèle dans l'équipe. On a juste à dire aux jeunes joueurs: surveillez Messier, faites comme lui et vous allez progresser».



Sylvain Daigle, des Cataractes de Shawinigan, a été choisi le joueur défensif par excellence de la première semaine d'activités de la Ligue de hockey junior majeure du Québec. Yanick Dubé de Laval revendique le même honneur, à l'offensive. L'ancien gardien des Cantonniers de Magog a participé aux six matchs de son équipe et a conservé un dossier de quatre victoires et deux revers. Il montre une moyenne de 3,32.

Drolet, un retour au jeu plus rapide que prévu

Le Cantonnier croyait sa saison compromise mais, il ne souffre que d'un claquage

Martin DUSSAULT

Magog

Le meilleur pointeur des Cantonniers de Magog, le Drummondvillois Christian Drolet a eu plus de peur que de mal dimanche lorsqu'il a effectué une vilaine chute qui l'a entraîné durement dans la bande. La douleur était telle qu'il croyait à un certain moment sa saison compromise, mais à son grand soulagement il en sera quitte pour se déplacer quelques jours en béquilles en raison d'un claquage au fémur.

Avec un peu plus d'une minute à jouer, Drolet qui venait de tirer au but des Lions du Lac Saint-Louis a été frappé sauvagement par der-

rière par Sean Davidson et sa jambe a encaissé tout le choc lorsqu'il a croulé. Le diminutif centre de 5'7" a regagné le banc se tordant de douleur à l'aide de ses coéquipiers.

«Ca faisait super mal et j'étais inquiet parce que je ne savais pas la gravité de ma blessure. Quand j'ai parlé avec le docteur qui m'a examiné dans la chambre, il m'a dit que c'était probablement une fêlure du fémur ou encore qu'il était complètement craqué. Si c'était le cas j'aurais raté jusqu'en janvier. Lorsqu'il m'a dit ça les deux bras m'ont tombé et j'ai tout de suite eu les larmes aux yeux», a raconté Drolet un athlète fort sympathique.

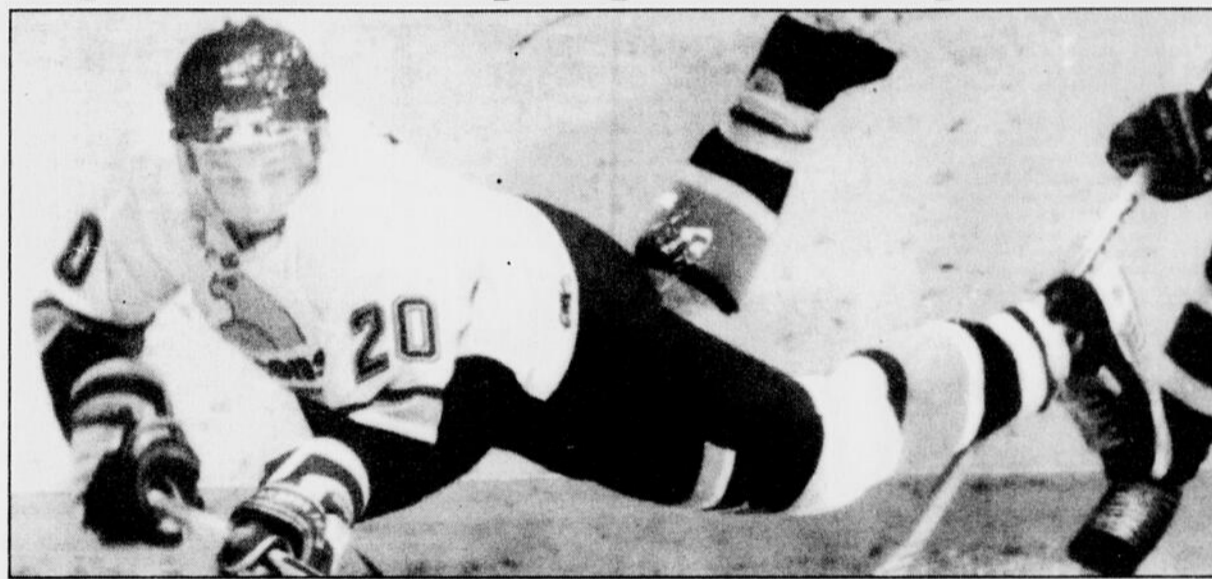
«Heureusement rendu à l'hôpital, après un examen approfondi, on m'a dit que c'était un claquage.

Quel soulagement, j'ai dit amen!», a ajouté Drolet la bougie d'allumage de l'attaque des Cantonniers depuis le début de la saison, avec cinq buts et autant d'aides en six rencontres.

«Je vais rater les deux matchs de la fin de semaine prochaine et je serai peut-être de retour pour l'autre. C'est pas catastrophique, mais c'est décevant compte tenu que j'ai un bon début de saison. J'espère que mon rythme ne se brisera pas et que le gars qui m'a frappé sera suspendu pour son geste», a mentionné Drolet.

L'entraîneur Daniel Bissonnette a aussi poussé un soupir de soulagement lorsqu'il a obtenu des nouvelles de son joueur de centre.

«J'aurais bien aimé compter sur



Selon Guy Chouinard, Eric Messier possède tous les atouts qui devraient intéresser les dirigeants d'une équipe professionnelle.

Plusieurs retours et deux départs...

Pierre TURGEON

Sherbrooke

Le retour chez les Faucons de trois vétérans défenseurs ne pouvaient pas faire que des heureux et le malheur a frappé hier après-midi quand l'attaquant magogois Mirko Langlois ainsi que le défenseur Marc Desgagnés ont reçu leur congé.

On parle du retour des défenseurs des camps d'entraînement professionnels, mais on attend aussi prochainement le retour au jeu des attaquants blessés Patrick Bélisle et Dave Belliveau.

Ce sont deux joueurs de 18 ans, possédant des contrats de joueurs affiliés qui, la mort dans l'âme, ont

ramassé leur équipement et quitté le Palais des sports hier après-midi pendant que leurs coéquipiers sautaient sur la glace pour l'entraînement quotidien.

«Les deux joueurs sont sujets à rappel en cas de blessures ou s'ils démontrent une amélioration, a expliqué le directeur gérant Michael Dion».

Langlois ne savait pas encore s'il se rapporterait aux Frontaliers de Coaticook de la Ligue Québec-Mauricie-Estrie junior AA où s'il n'aurait pas plutôt vers les Patriotes de Cowansville, de la Ligue junior A du Québec. De prime abord, il semblait plus intéressé par le circuit junior A du Québec. «Si ça va bien ou s'il y a des blessés, j'aurais peut-être une chance de revenir et de

leur prouver qu'ils ont fait une erreur», tout en reconnaissant que ce pourrait lui être difficile de trouver un poste dans la Ligue junior majeure du Québec l'an prochain, à l'âge de 19 ans.

De son côté, le défenseur Marc Desgagnés sentait qu'il allait se passer quelque chose puisqu'il n'avait participé à aucun des deux matchs de la fin de semaine. «Je suis heureux pour l'équipe de voir revenir tous ces défenseurs, mais je trouve cela inquiétant», avouait-il quelques minutes avant d'être convoqué au bureau de l'entraîneur. Résident de Laval, il rejoindra les Panthers de Saint-Jérôme, de la Ligue junior A du Québec, là où il a passé une bonne partie de la saison dernière entre des séjours à Chicoutimi et Saint-Hyacinthe.

Blessé à une épaule au camp d'entraînement des Blues de St. Louis

Laperrière déjà de retour à Drummondville

Louis-ERIC ALLARD

Drummondville

Surprise! Le capitaine des Voltigeurs de Drummondville de la LHJM, Ian Laperrière, est déjà de retour du camp des Blues de St. Louis.

Laperrière a été retranché par les Blues après s'être blessé à une épaule en entrant en collision avec Bob Bassen lors d'un match intra-équipe. Laperrière ne cachait pas sa déception d'être de retour aussitôt du camp des Blues.

«La veuille que je me blesse, on avait coupé tous les joueurs d'âge

junior, sauf moi. Cette blessure est arrivée à un bien mauvais moment. Je savais que j'allais revenir à Drummondville, mais j'espérais demeurer plus longtemps. J'étais supposé jouer contre le Lightning de Tampa Bay à Peoria, mais voilà que ma blessure a changé les données», a confié le centre de 19 ans.

Laperrière s'est étiré des ligaments d'une épaule et manquera à l'appel pour les deux prochaines semaines avec les Voltigeurs. Il s'agit d'une blessure similaire à la même épaule - mais moins sévère - qu'il s'était infligé au début du camp d'entraînement avec les Voltigeurs.

«Les médecins des Blues m'ont

dit avant le début du camp que mon épaule était en parfait état. Il faut croire maintenant qu'elle n'était pas à 100%», a-t-il dit.

A son deuxième camp professionnel, Laperrière s'est dit impressionné par Brett Hull et Graig Janyne ainsi que par le jeune défenseur Brett Herecan. Et le gardien Curtis Joseph qui a fait des miracles lors des dernières séries éliminatoires de la LNH? «Il avait un équipement complètement neuf et ça ne l'empêchait pas de tout bloquer», a lancé celui qui évoluait entre Kelly Chase et Igor Koralev à l'entraînement.

Plusieurs personnes, dont l'entraîneur des Faucons de Sher-

brooke, Guy Chouinard, croyaient au chances de voir Laperrière percer l'alignement des Blues.

«Je ne croyais pas à ça. Je m'étais dit que si tout allait bien je pouvais peut-être jouer trois ou quatre matchs en saison régulière. J'étais plus nerveux qu'à mon premier camp, car il n'y avait que 35 joueurs présents au camp. Il faut que je me dise qu'il y a plusieurs joueurs qui n'ont pu jouer dans la LNH parce qu'ils sont montés trop rapidement», a mentionné Lappy qui s'est lié d'amitié avec Daniel Laperrière (aucun lien de parenté), le fils de Jacques, l'entraîneur-adjoint du Canadien, durant le camp d'entraînement.

Bloc-Notes

Stéphane St-Amour disputera son premier match avec les Voltigeurs, jeudi soir, alors que les Voltigeurs recevront la visite du Laser de Saint-Hyacinthe. L'aïlier droit acquis des Saguenéens de Chicoutimi soignait une blessure à un genou. Le défenseur Sébastien Bêty (blessé à un poignet), effectuera également un retour au jeu...

Club de Golf

L'Excellence

375, CHEMIN DU GOLF, C.P. 303
ASBESTOS (QUÉBEC), J1T 3M7
Chalet: (819) 879-5266
Boutique de golf: (819) 879-7782

Aubry: pas de rancune contre les Tigres

Serge BOUDREAU

Victoriaville

Le pilote des Foreurs de Val d'Or et ex-entraîneur des Tigres de Victoriaville, Pierre Aubry, affirme qu'il n'entretient pas de rancune face à l'organisation victoriavoise. Pour lui, la visite des Tigres ce soir, sera un match comme les autres.

«Ca va faire très drôle d'affronter mes amis Yves Lambert et Michel Cormier. Pour moi, c'est tout de même une rencontre comme les autres parce que j'ai définitivement tourné la page», a-t-il déclaré en entrevue téléphonique.

La situation des Foreurs, deux victoires et trois défaites ressemble à celle des Tigres, qui eux n'ont qu'un gain en cinq rencontres.

Pierre Aubry affirme qu'il a beaucoup de travail à faire avec ses Foreurs. Une participation aux séries de fin de saison le comblerait.

De son côté, Lambert affirme que le moment sera assez spécial, mais c'est la concentration de ses joueurs qui l'inquiète davantage. En fait, il appréhende ce premier voyage en Abitibi, mais compte sur le trajet de huit heures d'autobus pour améliorer la préparation mentale de ses joueurs. Ce serait, selon lui, la clé du problème que vit actuellement son équipe.

«Une chose est certaine, les gars ne passeront pas leur temps à regarder le bois qui se trouve sur le long de la route. Je vais avoir des rencontres individuelles avec tout le monde. J'ai pas envie d'invoquer la longueur du voyage, si jamais on doit perdre le match», a déclaré Lambert. L'impact de la foule abitibienne qui se maintient à près de 2000 personnes à toutes les rencontres inquiète l'entraîneur des Tigres.

Toute l'équipe participera au voyage, mais deux d'entre-eux devront partager les gradins avec la foule. Lambert n'a pas voulu nommer de noms, mais il a indiqué que les deux joueurs pourraient être des recrues, mais aussi des vétérans...

Entre les lignes

L'arrière Martin Woods est de retour avec les Tigres. Il était à Victoriaville dimanche, mais on a jugé bon de lui accorder un repos. Il arrivait du camp des Jets de Winnipeg.

Le gardien affilié Bobby Rochon a repris le chemin de Loretteville. Frédéric Cassivi et Patrick Charbonneau seront à Val d'Or.

Les Foreurs comptent quatre ex-Tigres dans leur alignement. Il s'agit de Daniel Germain, François Paquette, Carl Blondin et Ian Laterreur.

DROIT DE JOUTE

17\$ taxes incluses
VOITURE MOTORISÉE
21\$ taxes incluses

Valide du lundi au vendredi du 7 septembre au 15 octobre 1993

LES BANDES DESSINEES

BLONDINETTE



HÄGAR L'HORRIBLE



M. ABERNATHY



MOTS PERDUS

232 7 lettres: la culture du tabac

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | T | C | R | M | U | I | P | O | T | U | O | B | C | E |
| U | L | A | R | O | P | A | C | P | R | E | I | P | A | P |
| T | P | B | B | U | N | T | S | E | R | D | N | O | L | I |
| E | T | A | B | A | G | I | E | A | T | I | E | T | U | P |
| P | R | T | T | Y | T | E | G | U | C | P | S | C | M | F |
| E | E | E | M | U | F | I | O | C | Q | R | S | E | E | E |
| N | L | R | C | T | C | G | E | O | E | I | E | S | T | L |
| A | R | I | D | N | U | E | T | R | M | S | R | I | N | I |
| I | E | O | E | N | A | R | T | D | E | E | P | B | A | H |
| T | M | H | L | F | E | C | O | E | B | U | G | H | S | G |
| O | U | C | L | I | U | C | R | L | D | R | U | O | L | R |
| C | F | A | I | L | E | V | A | N | T | M | R | T | T | A |
| I | J | R | N | T | F | G | C | L | E | T | U | L | N | N |
| N | U | C | A | R | U | E | T | T | E | R | A | G | I | C |
| E | S | I | M | E | U | Q | U | O | B | I | H | C | F | E |

- âcre
- blague
- bout
- briquet
- brut
- calumet
- cancer
- caporal
- carotte
- cendre
- chibouque
- cigare
- cigarette
- corde
- crachoir
- feu
- filtre
- fin
- fumée
- fumer
- goût
- humé
- jus
- levant
- londres
- lourd
- manille
- mégot
- mise
- narghilé
- nicotiane
- opium
- panatela
- papier
- pétun
- pipe
- pot
- pressé
- prise
- priseur
- râpe
- régie
- santé
- sec
- sorte
- tabac
- tabagie
- tabatière
- tuyau

solution du numéro 231: position

HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv. Quelqu'un vous agace. La tendance est plutôt sombre. Un peu de psychologie ne vous ferait pas tort. C'est le temps de vous extérioriser. Rien ne peut vous résister. Vous êtes dans une situation délicate. On vous fait une offre alléchante.

Verseau du 21 janv. au 19 fév. Vous entreprenez des recherches. Un moment devient précieux. Votre volonté est admirable. Pas de cachotteries. L'indépendance a parfois son bon côté. Ne restez pas dans l'ombre. Il ne faut pas vous illusionner. Vous progressez lentement.

Poisson du 20 fév. au 20 mars Des poissons vous intéressent. Tout tourne autour de vous. Il y a de la joie partout. Grand développement dans le cours de vos idées. Vous dites des choses agréables. On vante votre sens d'observation.

Bélier du 21 mars au 20 avril Ne portez pas de jugements téméraires. Evitez toute tension. Les nouvelles voyagent vite. Ne plongez pas en aveugle. Un nuage est provisoire. Une conversation vous passionne. Vos quatre as priment. Un souvenir vous est utile.

Taureau du 21 avril au 20 mai Une amabilité en attire une autre. Rien comme la constance. Vous manquez une réelle valeur. Donnez suite à vos intentions. Il faut savoir appeler les choses par leur nom. Vous prenez soudain une tangente. Les yeux sont le miroir de l'âme.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin Ne dépassez pas les limites de la raison. Une affaire vous paraît séduisante. On n'attrape pas les mouches avec du fiel. Tout va pour le mieux. Votre idéal s'estompe. Ne gâchez pas vos possibilités d'avenir. Un absent revient. Osez vite.

Cancer du 22 juin au 22 juillet Ne vous occupez pas des affaires d'autrui. Il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Une présomption devient une réalité. Allez franchement vers l'autre sexe. On circule autour de vous. Des conséquences étaient inattendues.

Lion du 23 juillet au 23 août Votre veine s'épanouit. Vous avez la notion du danger. Des sentiments font écho aux vôtres. Vous présentez une réelle aventure. Votre espérance est sans bornes. Vous vous tirez bien d'affaire. Départ subit. Vous ne gardez pas tout pour vous.

Vierge du 24 août au 22 sept. Vous appréciez les bonnes choses. On vous attend ailleurs. Vous avancez à pas de géant. Un obstacle est supprimé. Allez droit votre chemin. Vous détestez la fourberie. Des résultats dépassent vos prévisions.

Balance du 23 sept. au 23 oct. Une absence se fait sentir. Ne mésestimez pas les autres. Faites ce que l'on vous demande. Vos excuses ne sont pas valables. Rira bien qui rira le dernier. Vous pouvez réaliser une grande ambition. Une opération vous intrigue.

Scorpion du 24 oct. au 22 nov. Ne vous fiez pas à de vaines théories. Une étoile scintille. Nouvelles variées. Ne ménagez pas vos paroles. Déception passagère. Vous ajoutez un fleuron à votre couronne. Le chat sort du sac. Vous avez beau jeu aujourd'hui.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc. Vous vous enthousiasmez vite. Allez où le vent souffle. Ne cherchez pas midi à quatorze heures. On vous donne raison. Votre sort est entre vos mains. Des bagatelles sont toujours des bagatelles. On vous rend une grande faveur.

L'information en chroniques

ASSURANCES

Deux façons de se protéger...

Les sources de réclamations contre les administrateurs et dirigeants d'entreprises sont nombreuses: elles proviennent de leur obligation générale de prudence et diligence dans l'exercice de leurs fonctions et d'autres obligations prévues dans différentes lois, notamment les lois des compagnies fédérale et provinciale, la Loi sur la faillite, les lois de l'impôt, la Loi sur les valeurs mobilières.

Ces réclamations leur sont adressées personnellement et non à l'entreprise. C'est la raison pour laquelle l'entreprise prévoit un règlement d'indemnisation en leur faveur ou souscrit une assurance de responsabilité en leur nom ou, encore mieux, elle fait les deux. Ces deux façons de procéder permettent à des personnes compétentes d'accepter de siéger au conseil d'une société et de prendre des risques calculés qu'elles ne prendraient pas autrement.

Ainsi, lorsqu'une action est signifiée à un ou des administrateurs, les honoraires de l'avocat retenu, et la condamnation s'il y a lieu, sont remboursés par l'entreprise par le biais du règlement d'indemnisation. Il est donc important que la portée du règlement d'indemnisation soit telle qu'il s'applique tant aux frais de défense qu'aux dommages-intérêts auxquels les administrateurs pourraient être condamnés.

Si une assurance de responsabilité pour administrateurs a été souscrite, l'entreprise demande à son tour d'être remboursée des sommes qu'elle a avancées à ses mandataires.

A défaut de règlement d'indemnisation, soit parce qu'il n'y en a pas de prévu par la loi ou par les règlements de la société, soit parce qu'il n'est pas applicable dans les circonstances, soit parce qu'il n'est pas recouvrable étant donné l'insolvabilité de l'entreprise, c'est l'assureur qui a souscrit une police d'assurance de responsabilité pour administrateurs qui prend en charge la défense des administrateurs et dirigeants poursuivis ou qui rembourse les frais encourus.

L'assurance constitue donc le moyen ultime de se prémunir contre les conséquences pécuniaires de sa

responsabilité en tant qu'administrateur ou dirigeant d'entreprises.

Il appert qu'au Canada, c'est au Québec qu'on souscrit le plus d'assurances de responsabilités pour administrateurs. C'est peut-être parce que c'est ici qu'il y a le plus de poursuites contre eux. Cette proportion des actionnaires, des employés, des clients ou des fournisseurs à réclamer des administrateurs de l'entreprise croît avec la taille de ses actifs.

Comme toute assurance de responsabilité, cette assurance offre deux garanties principales: 1) les frais de défense, 2) les dommages réclamés.

Si les administrateurs assurés sont poursuivis à tort ou à raison, c'est leur compagnie d'assurance qui soit prend en charge leur défense, soit en rembourse les frais et, peu importe qu'il s'agisse d'une police avec frais de défense ou d'une police avec remboursement, l'obligation de l'assureur s'étend aux dommages-intérêts auxquels les administrateurs et dirigeants seraient condamnés par un tribunal ou qu'ils auraient convenu de payer en vertu d'un règlement hors cours, à concurrence du montant d'assurance souscrit.

Cette assurance fonctionne de la même façon que l'assurance de responsabilité pour professionnels, c'est-à-dire sur la base des réclamations présentées. Cela signifie que la réclamation sera honorée si elle est présentée à l'assuré et dénoncée à l'assureur au cours de la période d'assurance. Si, par exemple, le président d'une compagnie était poursuivi par un employé pour congédiement illégal, il faudrait voir si une assurance était en vigueur au moment de la réclamation et non au moment du congédiement. Il faut donc rapporter cette poursuite à l'assureur au risque au moment de la réclamation et non à la compagnie qui assurait les administrateurs au moment du congédiement.

Jacques A. Viens
Directeur
Dunn-Parizeau Inc.

PLANIFICATION

Études et fiscalités

L'été tire à sa fin et le temps est venu de préparer vos études postsecondaires, si vous avez l'intention d'entreprendre des études collégiales ou universitaires.

Il va sans dire que les études universitaires coûtent cher. Au seul chapitre des frais de scolarité, il faut compter entre 2 000 et 10 000 \$ par année selon l'université et le programme d'études. Quant aux frais de subsistance, logement, nourriture, vêtements et transport, ils peuvent aussi être considérables, entre 6 000 et 10 000 \$ pour la période de septembre à mai.

A moins que vous n'ayez fréquenté une école privée, vos études primaires, secondaires et collégiales n'ont pas été très coûteuses. Vous serez donc quelque peu surpris de constater ce qu'il en coûte pour obtenir un diplôme universitaire.

Les parents prévoyants préparent longtemps à l'avance les études postsecondaires de leurs enfants. La meilleure façon de procéder est d'établir un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Un tel régime vous permet d'économiser en vue de financer les études supérieures de vos enfants, de vous-même ou de votre conjoint, en reportant à plus tard le paiement de l'impôt. En d'autres mots, les revenus du REEE ne sont pas imposés tant que le bénéficiaire n'a pas commencé à toucher de revenus du régime pour financer ses études. Le revenu annuel tiré du régime est imposé comme revenu du bénéficiaire du régime. Toutefois, comme cette personne est aux études, l'impôt à payer a toutes les chances d'être peu ou modérément élevé.

Le capital du REEE demeure à votre nom tant que le régime est en vigueur, mais vous pouvez demander qu'il soit versé au bénéficiaire.

Si vous décidez d'établir un REEE, adressez-vous à une société de services financiers expérimentée et digne de confiance. La meilleure façon de procéder est de placer votre argent dans un fonds de placement ou dans un portefeuille de fonds, la diversification

étant garante de la sécurité de votre placement.

Votre mise de fonds initiale et vos cotisations annuelles ne doivent pas dépasser les plafonds fixés par Revenu Canada. Le maximum actuel est de 1 500 \$ par année jusqu'à concurrence d'un plafond viager de 31 500 \$. Vérifiez régulièrement ces plafonds puisque Revenu Canada pourrait les augmenter dans les années à venir.

Il importe de savoir qu'un REEE est tout à fait différent d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

En effet, vous pouvez déduire de votre revenu imposable vos cotisations annuelles à un REER, mais vous ne pouvez déduire les cotisations que vous versez à un REEE.

Votre REEE doit prendre fin au plus tard 25 ans après son établissement. A tout moment pendant cette période de 25 ans, vous pouvez demander à l'institution financière qui gère votre régime de verser le revenu accumulé:

- à un étudiant bénéficiaire pour payer les frais d'études admissibles versés à un établissement d'enseignement postsecondaire;
- à un établissement d'enseignement désigné comme bénéficiaire subsidiaire; ou
- à une fiducie constituée au profit d'un étudiant ou d'un bénéficiaire subsidiaire.

Cette règle signifie que si vous décidez, après un certain temps, de mettre fin au régime, vous n'avez droit qu'aux cotisations que vous avez versées au régime et non aux revenus accumulés dans le régime. Les revenus accumulés doivent en effet être versés à l'étudiant bénéficiaire ou, si celui-ci ne poursuit pas des études à temps complet lorsque prend fin le régime, au bénéficiaire subsidiaire.

Denis P. Croteau
Directeur de région
Le Groupe Investors à Sherbrooke

PLACEMENTS

Déductibilité des primes d'assurance-vie

Bien que pour cette déduction, la Loi ne précise pas qu'elle vise spécifiquement les primes d'assurance-vie, le Ministère acceptait que les contribuables déduisent les primes d'assurance au titre de frais d'emprunt. D'ailleurs, sa position est clairement exprimée dans le bulletin IT-309R. Selon ce bulletin, Revenu Canada permettrait la déduction des primes uniquement dans le cas où la police d'assurance-vie servait de collatéral à un prêt d'argent, prêt en vue de gagner un revenu d'entreprise ou de biens et si les conditions suivantes étaient réunies:

- La police vise une assurance temporaire seulement.
- Une certaine partie de l'emprunt reste à couvrir dans l'année où on réclame la déduction de la prime.
- La police est toujours nécessaire à titre de collatéral dans l'année où l'on réclame la déduction.
- Le montant de la déduction est raisonnable dans les circonstances.
- Bien que le bulletin d'interprétation soit assez restrictif, la pratique administrative développée avec les années était beaucoup plus large. Ainsi, le Ministère acceptait que l'on déduise les primes d'une police qui couvrirait de l'assurance-vie permanente en autant qu'aux fins du calcul des déductions admissibles, on utilise que le montant correspondant à la valeur de la couverture d'une assurance temporaire. Pour des raisons pratiques, cette façon de faire était largement utilisée.

La jurisprudence: Antoine Guertin

En 1987, une cause de jurisprudence qui, en apparence semblait anodine, est venue créer beaucoup d'incertitude chez les contribuables. Il s'agit de la cause Antoine Guertin (87 DTC 5458) de la Cour fé-

dérale d'appel.

Dans cette affaire, la corporation avait garanti un prêt par de l'assurance-vie permanente sur son actionnaire important tout en ne déduisant seulement que la proportion des primes qu'elle estimait correspondre aux primes annuelles payées si elle n'avait retenu que des polices d'assurance-vie temporaire. En 1981, le Ministère voulait refuser cette déduction mais avait perdu en Cour fédérale; la cause avait été septuoriée en appel.

La Cour d'appel a non seulement donné raison au Ministère et refusé la déduction des primes prétextant que ce paiement constituait un élément d'actif et non une dépense, mais le Juge Marceau ajouta que ce raisonnement s'appliquait également à une assurance-vie temporaire. Le Ministère en avait plus que pour son argent!

Revenu Canada annonça alors que sa position quant à la déductibilité des primes était sous étude et que jusqu'à ce que les résultats de cette étude soient annoncés, il suivrait la position exprimée dans son bulletin IT-309R.

Le projet de Loi de juillet 1990 vient permettre de déduire ces primes conformément, sous réserve de quelques changements, à la pratique administrative développée à la suite du bulletin IT-309R.

On doit noter également qu'en vertu du projet de Loi de juillet 1990, les intérêts sur l'argent emprunté pour acquérir ce genre de police seront déductibles du revenu provenant de cette source, compte tenu des limites habituelles.

Réal Létourneau, c.a., M.fisc.
Service de fiscalité
Raymond, Chabot, Martin, Paré

Arts et spectacles

Prochaine édition du Festival international de musique actuelle de Victoriaville

La direction propose un retour aux sources

Serge BOUDREAU Victoriaville

C'est un retour aux sources que la direction du Festival international de musique actuelle de Victoriaville, FIMAV, propose à sa clientèle avertie pour sa 11e édition printanière qui sera présentée dans la capitale des Bois-Francis du 19 au 23 mai 1994.

Le directeur général M. Michel Levasseur a été très clair à propos de la mission qu'aura le FIMAV au cours des trois prochaines années. «Nous effectuerons un retour aux sources, une réaffirmation de l'orientation avant-gardiste, mais avec 10 années d'expérience et une reconnaissance internationale bien

établie, le FIMAV a bien marché durant 10 ans et notre but n'a jamais été de devenir un festival populaire», a-t-il lancé hier en conférence de presse.

Il faut préciser que le FIMAV s'adresse à une clientèle avertie et très réduite. Entre 5000 et 6000 personnes assistent annuellement aux différents spectacles. Lors de la 10e édition en octobre 1992, 27% de la clientèle provenait de l'extérieur du Québec. C'est toutefois le plus important événement du genre en Amérique du nord.

La prochaine édition promet, souligne Michel Levasseur. «La 11e édition surprendra son public avec l'inconnu et le risque. Une attention particulière sera portée à des recherches musicales interactives. Des méthodes qui font appels à

l'électro-acoustique, le théâtre musical et la sculpture sonore», a-t-il cité en exemple. Il a ajouté que plus de 80% de la programmation avait déjà été complétée. Tous les détails seront cependant dévoilés en mars prochain.

Précision

Le président du conseil d'administration, M. Claude Lapointe a mentionné qu'il était important de remettre les pendules à l'heure suite à la série de rumeurs qui ont couru suite à l'échec de l'entente inter-municipales, impliquant Arthabaska, Sainte-Victoire et Victoriaville.

On se souviendra qu'en juin dernier les négociations entre la direction du FIMAV et les municipalités ont été rompues suite au rejet de l'entente par l'administration Camiré de l'ancienne ville de Victoriaville. Les organisateurs du Festival ont tout de même choisi de lancer leur programme triennal sans entente municipale. Michel Levasseur a déclaré qu'il attendait que le nouveau conseil des villes fusionnées soit formé pour relancer les négociations.



De gauche à droite. Le directeur général du FIMAV, M. Michel Levasseur et le président du conseil d'administration, M. Claude Lapointe.

Le président du conseil d'administration du FIMAV, M. Claude Lapointe, a mentionné que la problématique politique et les rumeurs qui l'ont suivi, jumelés à un changement de saison pour le lancement de l'événement avaient totalement déstabilisé le public de cet événement musical.

Information

Les dirigeants du Festival ont donc choisi ce moment-ci pour lancer leur campagne de promotion et d'information, puisque la 11e édition sera présentée pour la première fois de son histoire au printemps. Un sondage-maison, réalisée auprès du public lors de la 10e édition, révèle que 50% d'entre-eux souhaitent que l'événement se déroule au printemps. La campagne se fera en région et en province, mais aussi à l'échelle internationale, grâce entre autres à des publicités ciblées dans des revues spécialisées.

M. Michel Levasseur, directeur général du FIMAV, a déclaré qu'un budget oscillant entre 27 000\$ et 30 000\$ était alloué pour l'opération, soit environ 40% du budget requis pour la promotion d'un festival populaire, a-t-il précisé.

ART Réserv'Art

Service de vente et de location d'oeuvres d'art de l'Estrie

Pour agrémenter l'atmosphère de votre bureau ou de votre résidence, Réserv'Art vous offre une formule accessible vous permettant de louer ou d'acquérir une oeuvre d'art.

Pour découvrir les oeuvres offertes, profitez des **PORTES OUVERTES**

du mercredi 22 septembre au vendredi 24 septembre de 13 à 21 heures

au Musée des beaux-arts de Sherbrooke 174 rue Palais (Voisin de l'hôtel de ville) 821.3648



Une initiative de... en collaboration avec... Musée des beaux-arts de Sherbrooke, La Chambre de commerce de la région sherbrookoise, SDERS, Gouvernement du Québec, Ministère de la culture.

ECHOS DU MONDE ARTISTIQUE

Flours de vidanges

Après avoir remporté un remarquable succès avec ses épouvantails l'an dernier, le Jardin des sculptures du Canton de Melbourne lance le nouveau thème qui sera proposé, cette année, à la clientèle scolaire, et qui fera l'objet d'une exposition présentée au Jardin du 1er juin au 10 octobre.

Avec Flours de vidanges, le nouveau thème proposé, l'artiste peintre et sculpteur Camille Racicot, qui est à l'origine du projet, veut encore une fois sensibiliser le jeune public à

la récupération et les oeuvres, tirées de la créativité et d'objets récupérés qui lui seront soumises dans le cadre de ce concours, viendront fleurir tout l'été la colline du jardin.

Cependant, différemment du premier concours ouvert exclusivement aux écoliers de la région, celui-ci sera ouvert à ceux de tout le Québec qui pourront s'inscrire à la fois individuellement ou en groupe, directement ou par le biais de leur école ou de leur professeur.

À nouveau, les visiteurs qui se rendront au Jardin des sculptures au cours de l'été prochain auront l'opportunité de voter pour les oeuvres qu'ils préfèrent et les gagnants se verront remettre des bourses.

C'est ainsi que le concours des épouvantails mené l'an dernier a permis à plusieurs jeunes de se distinguer.

Ainsi, au niveau primaire, le premier prix est allé à l'épouvantail no. 1 de Danny Aimek de l'école Plein soleil de Sherbrooke, le deuxième au no. 18 réalisé par un groupe d'élèves de l'école St-Laurent de Lawrenceville et le troisième au no. 8 confectionné par un groupe d'élèves de la même école.

Au niveau secondaire, le premier prix est allé au no. 45, oeuvre d'un groupe d'élèves de 2e secondaire de l'école de Bromptonville sous la direction du professeur Bertin Binette, le deuxième est allé au no. 20 réalisé par à un groupe du Séminaire de Sherbrooke placé sous la direction

de Chantal Angers et le troisième au no. 46 confectionné par à une classe de 2e secondaire de l'école de Bromptonville également sous la direction de Bertin Binette.

Les gagnants se sont mérité respectivement des bourses de 300, 200 et 100 \$ grâce à l'appui de commanditaires. Ont contribué à l'initiative les autobus scolaires de Windsor, Mgr Georges Cloutier, le restaurant La Falaise St-Michel, la Caisse populaire de Valcourt, Bell Canada, la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke et Béton Richmond.

Finalistes du concours

Dans le cadre de la remise prochaine de son prix littéraire Gaston-Gouin, l'un des trois qu'elle remet annuellement, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est a sélectionné les trois finalistes parmi les 18 manuscrits qui lui ont été soumis.

C'est ainsi qu'après de chaudes délibérations, le jury a retenu, sous pseudonyme, trois titres qui sont, par ordre alphabétique, *L'absente* de Eve-Line, *Les yeux grecs* de Sonia Cantin et *Silences majuscules* de Julien Périnet.

Ce prix, qui sera remis le 13 octobre prochain dans le cadre de l'inauguration officielle du Salon du livre de l'Estrie, viendra couronner le meilleur inédit de fiction de l'année en région.

Il a été créé pour souligner l'apport à la vie littéraire régionale du jeune poète sherbrookoïse décédé de façon tragique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate ainsi que celui des membres du jury seront dévoilés lors de la remise du prix.

Le facteur reste

Compte-tenu du succès remporté et à la demande générale, la Société d'histoire de Sherbrooke annonce que l'exposition *Tiens, v'la le facteur!* qui devait se terminer le 19 septembre sera prolongée jusqu'au 3 octobre.

Cette exposition permet de retracer l'évolution du système postal dans les Cantons de l'Est de ses débuts à aujourd'hui. Des jeux éduca-

tifs et la réplique d'un wagon postal ravivront toute la famille.

De plus, pour les collectionneurs, il est possible de déposer les lettres dans la boîte postale située à l'intérieur de la salle d'exposition. Une levée de courrier à lieu tous les jours et les lettres déposées recevront un timbre postal spécialement conçu pour l'occasion.

Le Tournesol, 25 ans plus tard

Depuis son local de la rue Laurier à Sherbrooke, la boîte à chansons Le Tournesol a fait, de 1968 à 1972, les beaux soirs de la chanson sherbrookoïse. Plusieurs artistes importants de la région y ont fait leurs premiers pas dont Jim Corcoran, André Poulain, Hélène Panneton et plusieurs autres.

C'est cette même boîte à chansons qui revivra, le temps d'une soirée organisée samedi, le 25 septembre prochain, exactement 25 ans jour pour jour après sa fondation.

A cette occasion, une centaine de personnes qui ont fréquenté la boîte se retrouveront pour un souper-retrouvailles et pour assister à un spectacle mettant en présence plusieurs chanteurs et musiciens qui se sont produits au Tournesol.

On pourra voir et entendre, sur scène, Pauline Gervais et ses fils (chanson), Pierre Bonneau (chanson), Richard Brochu (guitare), Francine Cadrin (flûte), Jacques Bizier (violon), Pierre Duford (clavier), André Poulain (texte et chanson), Solange Roy (chanson), Céline Lalonde (accompagnatrice), Jean Casteau (chanson) et peut-être quelques autres.

Tous les anciens du Tournesol qui n'ont pas été rejoints sont invités à la portion spectacle de la soirée qui commencera à 20h. Celle-ci se déroulera au casse-croûte du Cégep de Sherbrooke, rue Terril.

Cette soirée de retrouvailles du *Tournesol, 25 ans plus tard* est organisée dans le cadre des festivités des 25 ans du Cégep de Sherbrooke car c'est du Collège de Sherbrooke qu'était venue l'idée en 1968, d'ouvrir une boîte à chansons et un lieu de rencontres pour les jeunes de 17 à 20 ans.

Celle-ci est une initiative d'un comité spécial dirigé par Georgette Laurin, qui était responsable de la boîte, et comprenant également Rita Bernier, Jean-Marc Lachance, Claude Sirois et André Bernier.

Brunch musical pour Amnistie

Pour ceux qui s'intéressent à la liberté d'expression et au respect des droits de la personne, Amnistie Internationale organise dimanche, le 3 octobre, un brunch musical.

Cette activité sera animée par Donald Thompson et se déroulera au théâtre Granada à compter de 11h30.

On pourra y entendre la chorale de St-Venant dirigée par Guy Richer et le témoignage de M. Jawad Squali, ancien prisonnier politique au Maroc.

Les bénéfices de cette activité serviront à défrayer une partie des envois postaux des membres de Sherbrooke durant la prochaine année.

À Sherbrooke, deux groupes suivent des dossiers de prisonniers: le groupe du centre-ville a adopté un prisonnier marocain et le groupe de l'Université, un prisonnier égyptien. Environ 600 membres en Estrie forment plusieurs autres groupes qui participent aux campagnes nationales et internationales.

Amnistie internationale se dévoue depuis trente ans contre la peine de mort et la torture, les emprisonnements sans procès et la persécution pour des raisons de race, de religion ou d'idées.

La Tribune CITE 102.7 FM ROCK-DETENTE

CHLT 63AM La super station de l'Estrie

IC/FP DISTRIBUTION **FAMOUS PLAYERS**

ont le plaisir d'inviter **400 personnes** à l'avant-première du film

JEAN ROCH MARCOTTE ET PIERRE GÉRONDIN PRÉSENTENT

Le sexe des étoiles

UN FILM DE PAULÉ BAILLARGEON

Mercredi le 29 septembre 1993 au cinéma Carrefour de l'Estrie

* Le concours débute le 17 septembre pour terminer le 24 septembre 1993.
* Fac-similes du coupon de participation faits à la main acceptés.
* Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez C/FP Distribution.
* La valeur des prix offerts est d'environ \$2 400,00.

Présentez-vous le vendredi 24 septembre 1993, à 9 heures A.M. avec le coupon ci-contre, dûment rempli, à la station au 25, rue Bryant, Sherbrooke. Les premiers arrivés recevront un laissez-passer pour 2 personnes.

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____ Tél.: _____

FAMOUS PLAYERS

4,25\$ LA FIEVRE DES MARDI ET MERCREDI

CARREFOUR DE L'ESTRIE 3020 Portland 565-0366

THE FUGITIVE (V.O.A.) (13+) 6:40-9:15

TRUE ROMANCE (V.O.A.) (16+) 6:40-9:05

PAS DE VACANCES POUR LES BLUES (13+) 7:00-9:05

DOLBY STEREO

BIBLAIRE G.G.C. présente

MICHAEL RANCOURT

7e SEMAINE

100 VOIX EN FAVEUR

les vendredis et samedis du 10 sept. au 9 oct.

RÉSERVATION 847-0470

Billets en vente au Vieux Clocher et au restaurant 3 Marmites, à Magog.

TELES VOYAGE La Tribune **106**

BIBLAIRE G.G.C. PRÉSENTE

DANIEL BÉLANGER

LES 24 ET 25 SEPT. à 20 h 30

Billets en vente au Restaurant 3 Marmites, Magog et au Vieux Clocher.

Réservez: 847-0470

TELES VOYAGE La Tribune **106**

LA MAISON DU CINÉMA 63, KING OUEST, 566-8782

MARDI et MERCREDI : \$4.00\$

"LE MEILLEUR FILM DE 13 STEPHEN KING!"

L'INCONNU DE CASTLE ROCK

VERSION FRANÇAISE DE "NEEDFUL THINGS"

HORAIRE: 7:05 - 9:25

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

TOUT ÇA POUR ÇA!

UNE COMÉDIE DE CLAUDE LÉLOUCH

HORAIRE: 7:05 - 9:25

"REMARQUABLE ET BOULEVERSAANT"

JOUÉ ET RÉALISÉ PAR MEL GIBSON

L'HOMME SANS VISAGE

VERSION FRANÇAISE DE "MAN WITHOUT A FACE"

HORAIRE: 7:10 - 9:25

JURASSIC PARK

EN VERSION FRANÇAISE

HORAIRE: 7:00

CHRISTIAN SLATER PATRICIA ARQUETTE

UN FILM DE TONY SCOTT

À CŒUR PERDU

VERSION FRANÇAISE DE "TRUE ROMANCE" 16

HORAIRE: 9:20

"UN DÉFI GAGNÉ" G

PREMIÈRE

THALIE BAYE DIDIER SANDRE

MENSONGE

HORAIRE: 7:15 - 9:15

ROBERT DOWNEY, JR. CHARLES GRODIN

LA DERNIÈRE CHANCE

version française de "HEART AND SOULS" G

HORAIRE: 7:00 - 9:10

CINÉMA CAPITOL 59, KING EST, 565-0111

MARDI et MERCREDI : \$4.25

HARRISON FORD EST LE FUGITIF

VERSION FRANÇAISE DE "THE FUGITIVE"

TOUS LES SOIRS: 7:00 - 9:30

DIMANCHE: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30

BIBLAIRE G.G.C. PRÉSENTE

QUELQUE PART DANS L'UNIVERS D'ÉVA conte de Gilles Vigneault

SPECTACLE POUR ENFANTS (5 à 10 ans)

MARIONNETTES

DIMANCHE 26 SEPT. À 14 h Enfants: 3\$ Adultes: 5\$

Théâtre de ZEF

En collaboration avec la Ville de Magog.

Billets en vente au Restaurant 3 Marmites, Magog et au Vieux Clocher.

Réservez: 847-0470

TELES VOYAGE La Tribune **106**